

Rennes le 12 juillet 2013



Réf. CB/TG 11 07 2013

Monsieur Le Premier Ministre,
Messieurs Les Ministres de l'agriculture, de l'agroalimentaire,
Monsieur Le Préfet de Région,
Monsieur Le Président de Région,
Monsieur Le Directeur de BPI,
Monsieur Le Directeur de BDI,
Mesdames et Messieurs Les Parlementaires,

Lettre ouverte

Mesdames, Messieurs,

Il y a tout juste un an, la filière avicole bretonne était au centre de l'actualité après l'annonce d'une restructuration sans précédent au sein du groupe Doux. A ce jour, plus d'un millier de salariés ont perdu leur emploi, et plusieurs sites ont été fermés.

Cette situation a fragilisé l'ensemble de la filière d'autant que les restitutions sur le poulet à l'exportation ont été réduites pour aller vers une disparition en 2015.

A ce jour, les mesures pour tenter de maintenir l'activité avicole sont sans effet et suppose pour le gouvernement et les acteurs économiques, sociaux et politiques de repenser la filière avec l'ensemble des acteurs.

Des outils ont été mis en place, comme la Banque Publique d'Investissement qui doit tenir un rôle primordial pour l'activité industrielle de notre région, tant pour créer des activités nouvelles que pour la préservation de celles existantes.

Les piliers de l'industrie bretonne sont mis à mal. Pour autant, elles peuvent avoir un avenir à la condition expresse de le vouloir.

L'année dernière, à l'occasion de plusieurs rencontres, dont celle avec le Président de la République, la Cgt vous a fait part de ses réflexions pour maintenir les emplois au sein des entreprises et développer la filière. Sans en avoir l'exclusive, nous pensons utile de faire le point sur la situation des grandes entreprises pour engager une réflexion durable pour cette filière.

Nous sommes conscients que les entreprises sont différentes ainsi que leurs approches, mais nous ne pouvons nous résoudre à accepter une fin de ces activités sous le prétexte de la propriété de l'entreprise. C'est ce que nous vous avons demandé l'an dernier et qui reste d'actualité puisque l'incertitude pour les 5000 personnes de la filière en Bretagne demeure.

L'état doit avoir un rôle de stratégie sur les secteurs de l'industrie et prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir aux salariés un avenir dans leurs entreprises.

Sur la filière avicole, plusieurs points sont à mettre en avant :

- La souveraineté alimentaire
- La sécurité alimentaire
- La résorption de la famine

Le secteur de l'alimentaire a de l'avenir à la condition qu'on lui fixe des objectifs qui répondent aux besoins des populations.

L'argent public doit réellement servir aux activités économiques et sociales. Pour cela, il est nécessaire de prendre des dispositions pour veiller à son utilisation dans les entreprises qui en perçoivent, quelles que soient les sources.

De ce point de vue, beaucoup reste à faire.

En fin d'année 2012, des dispositions ont été prises pour augmenter les aides publiques à attribuer aux entreprises.

L'ensemble des aides publiques doivent être au service de la pérennité et du développement des activités industrielles en maintenant les salariés en emploi et en créant de nouveaux.

La BPI, comme d'autres dispositifs, existe pour répondre au maintien de l'industrie dans notre pays.

Cet argent public doit être orienté et contrôlé pour soutenir l'activité industrielle.

Tilly Sabco a envisagé un projet industriel qui tient compte d'une évolution de son activité, d'un contenu social positif sur l'emploi et les conditions de travail. Ce projet répond aux critères pour être exigible à des aides publiques. Nous pensons qu'en l'occurrence, l'état doit aider cette entreprise tout en organisant la réorganisation de la filière.

Les 350 salariés de l'usine de Guerlesquin vivent dans l'inquiétude du lendemain. Depuis un an, les menaces sur l'emploi sont quotidiennes, tant les incertitudes planent sur la filière.

L'état est dans son rôle pour permettre à l'entreprise d'anticiper la fin des restitutions tout en maintenant l'activité et l'emploi, d'autant que des investissements et des activités nouvelles sont envisagés.

Sans une réappropriation par l'ensemble des acteurs de cette filière, l'avenir des salariés et des entreprises risquent d'être compromis dans des délais relativement courts. Cela dans un moment où la quasi-totalité des composantes du CESER ont acté, dans une contribution, la nécessité de renforcer le potentiel de la Bretagne. Les préconisations insistent sur la nécessité d'anticiper les restructurations d'entreprises et accompagner les mutations, de construire et réorienter des parcours professionnels sécurisés, et de revitaliser et réindustrialiser les territoires.

La Comité Régional Bretagne Cgt, intervient auprès de vous afin que vous puissiez prendre en compte l'avenir des salariés de Tilly, de l'entreprise et ceux de la filière, pour engager, enfin, une réflexion d'ensemble qui prenne en compte toutes les préoccupations.

Dans ce contexte, nous sommes favorables à ce que les aides publiques permettent le maintien des activités en s'assurant de leur bonne efficacité en terme industriel et social.

Un engagement dans ce sens, permettrait une lisibilité nouvelle sur l'attribution des fonds publics et de leur utilisation.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations.

Le Secrétaire du Comité Régional

C.G.T. Bretagne



Thierry GOURLAY